



COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL
DU 6 JUILLET 2020

Membres présents : Mesdames Fanny BODIVIT, Rosyane LASNE, Françoise FONTAINE, Messieurs Fabrice BOSSUYT, Philippe BOUCARD, Frédéric DOUCET, Mickaël HARASSE, Nicolas MARTIN, Luc MOLANDRINO, Roland MONSALLIER, Bruno TAMBOURELLI et Patrice VERGER.

Absents : Madame Charlotte HIS et Messieurs Xavier METAYER et Eric MOROCZ.

Madame Charlotte HIS donne pouvoir à Monsieur Fabrice BOSSUYT

Ouverture de la séance à 19h00.

Le secrétaire de séance est Mr Philippe BOUCARD.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil présents de l'autoriser prendre deux délibérations qui n'étaient pas prévues lors de la convocation. Il s'agit de prendre une délibération pour l'Entreprise Art Vitrail afin de pouvoir garder la retenue de garantie vue qu'elle n'a pas finie les travaux sur les vitraux de notre Eglise et l'autre concerne l'autorisation de signer une convention avec la société LUCKYDOG CAPTURE pour les animaux errants sur notre territoire communal.

Les membres présents autorisent à l'unanimité le vote de ses deux délibérations.

I/ Présentation et vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET DU COMPTE DE GESTION

Monsieur le Maire explique que nous allons voter un compte administratif qui a été sous la responsabilité de l'ancienne équipe municipale et donc de l'ancien maire. Au vu de ces circonstances, Monsieur le Maire indique qu'il participera au vote de celui-ci.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrice VERGER qui donne lecture du Compte Administratif en commençant par le Fonctionnement avec les dépenses et les recettes qui seront suivi d'un vote et idem pour la présentation de la section Investissement avec les dépenses et les recettes qui seront également suivi d'un vote.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
CHAPITRE 011 Charges à caractère général	189 495.38	
CHAPITRE 012 Charges de personnel et frais assimilés	395 978 .82	
CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courantes	60 770.26	
CHAPITRE 66 Intérêts d'emprunt	6 480.87	
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	45.00	

TOTAL DES DEPENSES REELLES	652 770.33	
CHAPITRE 042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 822.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 822.00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	657 592.33	
CHAPITRE 013 Atténuations de charges		6 360.97
CHAPITRE 70 Produits des services, du domaine et ventes		48 548.00
CHAPITRE 73 Impôts et taxes		447 420.07
CHAPITRE 74 Dotations, subventions et participations		160 254.43
CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante		15 836.48
CHAPITRE 76 Produits financiers		3.02
CHAPITRE 77 Produits exceptionnels		2 391.53
TOTAL DES RECETTES REELLES		680 814.50
CHAPITRE 042 Immobilisation corporelles		2 176.94
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 176.94
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		682 991.44
002 Excédent de Fonctionnement Reporté de 2018		335 263.55

Monsieur le Maire met au vote le CA 2019 SECTION FONCTIONNEMENT

Pour : 13 Contre : 0 Abst : 0

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles	3 304.80	
CHAPITRE 21 immobilisations corporelles	1 630.35	
CHAPITRE 23 Immobilisations en cours	12 490.41	
CHAPITRE 16 Emprunts	280 131.86	
CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières	360.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	297 917.42	
CHAPITRE 040 Opérations d'ordre	2 176.94	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 176.94	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	300 094.36	
CHAPITRE 13 Subventions d'investissement		10 000.00
CHAPITRE 16 Emprunts et dettes		107 000.00
CHAPITRE 10 Dotations		48 787.90
TOTAL DES RECETTES REELLES		165 787.90

CHAPITRE 040 Immobilisations		4 822.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4822.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		170 609.90
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		67 924.67

Monsieur le maire procède au vote et ***fait part de ses remerciements à l'ancien conseil municipal pour sa gestion des comptes de la commune.***

VOTE :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

II/ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019

Monsieur le donne lecture des résultats du Compte de Gestion qui sont identiques aux résultats du compte administratif de la commune et procède au vote de celui-ci

VOTE :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

III/ AFFECTATIONS DES RESULTATS

Monsieur Patrice VERGER donne lecture des résultats de l'année 2019 et donne les résultats à reporter sur le budget 2020.

Après le vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET DU COMPTE de GESTION, il est proposé les résultats suivants :

Déficit d'Investissement, cumulé au 31/12/2019 : **61 559.79 €**

Résultat d'exploitation de l'exercice 2019 :

Excédent de fonctionnement : **25 399.11€**

Résultat d'exploitation cumulé au 31/12/2019

Excédent : **360 662.66 €**

Le Conseil Municipal décide d'affecter ainsi le résultat cumulé d'exploitation :

Au c/002 : report à nouveau d'excédent : **360 662.66 €**

Au c/001 : Déficit d'investissement reporté : **61 559.79 €**

VOTE :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

IV/PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
CHAPITRE 011 Charges à caractère général	188 960.00	
CHAPITRE 012 Charges de personnel et frais assimilés	368 962.00	
CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courantes	75 777.00	
CHAPITRE 66 Intérêts d'emprunt	6 050.00	
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	256 107.83	
CHAPITRE 022 Dépenses imprévues	7 000.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	902 856.83	
CHAPITRE 023 virement à la section investissement	74 092.83	
CHAPITRE 042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 822.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	78 914.83	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	981 771.66	
CHAPITRE 013 Atténuations de charges		6 400.00
CHAPITRE 70 Produits des services, du domaine et ventes		31 800.00
CHAPITRE 73 Impôts et taxes		436 255.00
CHAPITRE 74 Dotations, subventions et participations		117 161.00
CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante		11 600.00
CHAPITRE 76 Produits financiers		3.00
CHAPITRE 77 Produits exceptionnels		14 890.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		618 109.00
CHAPITRE 042 Immobilisation corporelles		3 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 000.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		621 109.00
002 Excédent de Fonctionnement Reporté		360 662.66
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		981 771.66

Monsieur le Maire met au vote le Budget 2020 SECTION FONCTIONNEMENT

Pour : 13 Contre : 0 Abst : 0

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
CHAPITRE 21 immobilisations corporelles	60 000.00	
CHAPITRE 16 Emprunts	30 000.00	
CHAPITRE 27 Autres immobilisations financières	4 000.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	94 000.00	

CHAPITRE 040 Opérations d'ordre	3 000.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 000.00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	300 094.36	
Restes à réaliser 2019	39 510.04	
Déficit d'investissement reporté	61 559.79	
TOTAL DES DEPENSES D INVESTISSEMENT CUMULEES	198 069.83	
CHAPITRE 13 Subvention d'investissement		5 774.00
CHAPITRE 10 Dotations		1 972.00
CHAPITRE 27 Autres immobilisations		4 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 746.00
CHAPITRE 021 Virement à la section fonctionnement		74 092.83
CHAPITRE 040 Immobilisations		4 822.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		78 914.83
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		90 660.83
Restes à réaliser 2019		107 409.00
TOTAL DES RECETTES D INVESTISSEMENT CUMULEES		198 069.83

Monsieur le Maire passe au votre de la section investissement du budget 2020.

VOTE :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

V/ DELIBERATIONS

➤ **Demande de subvention**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de prendre une délibération auprès de la préfecture et du Conseil Départementale afin d'obtenir jusqu'à 80% de subvention pour la création de 6 places de parking devant le foyer communal. Cette subvention a été mise en place pour le plan de relance auprès des entreprises suite au COVID 19.

Après explications, le choix de l'entreprise se porte sur la société de terrassement FLEOUTER pour un montant de 14 996.70 € ht.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le choix de l'entreprise FLEOUTER ainsi que la demande de subvention au titre du plan de relance.

➤ **Entreprise Art Vitrail**

Monsieur le Maire explique que l'entreprise Art Vitrail (qui a été choisie pour le lot des vitraux dans le marché de l'Eglise) se rendant compte qu'elle n'était pas capable de finir les travaux qu'elle a décidé unilatéralement de mettre fin à l'exécution des travaux. En conséquence, la retenue de

garantie opérée d'un montant de 1 338.58 € sera retenue par la commune en absence de procès-verbal de réception contradictoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer cette délibération pour l'entreprise ART VITRAIL et décide également de demander les pénalités qui découlent de l'arrêt des travaux par l'entreprise.

➤ **Autorisation de signature de la convention LUCKY DOG CAPTURE**

Monsieur le maire explique, que depuis quelques mois nous avons de plus en plus d'animaux errants sur notre commune. Ayant l'obligation de s'occuper des animaux qui divaguent sur notre territoire communal, nous avons pris contact avec plusieurs organismes et il s'avère que l'association LUCKYDOG CAPTURE nous paraît la plus adaptée à notre problème.

Monsieur le maire demande l'autorisation de signer la convention avec cette association qui prendra en charge l'ensemble des animaux errants sur notre commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la signature de ladite convention.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire en profite pour informer les membres du conseil municipal du courrier d'Hervé Maurey à la ministre concernant le non respect des déclarations d'urbanisme avant le démarrage des travaux et l'attitude des entreprises qui interviennent en n'informant pas les usagers qu'il est nécessaire de faire certaines déclarations.
- Monsieur le Maire soumet l'idée de mettre en place des tables rondes au sein de la commune sur divers sujet afin de faire participer les mesnilois qui le souhaitent.

Les sujets proposés pourraient être :

- Le développement durable
- L'inter-génération
- La sécurité sous diverses formes (routières, aide entre voisins etc...)

Ces tables rondes pourraient avoir lieu sur les périodes d'hiver. Monsieur le Maire demande une réflexion sur l'organisation et l'animation des débats.

La séance est levée à 21H28.

Le Secrétaire de séance :

Philippe BOUCARD

